

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL  
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **jeudi 13 mars 2014 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Présents : M. WISSOCQ François, Mme ARNOULT Valérie, M. DEL PESO David, M. CHARPENTIER Patrick, M. JOUANNON Patrick, Mme RAIMBERT Dominique, M ROULLEE Alain, M. NOEL Sébastien, M. CHABOCHE Fabrice, M. FOUQUÉ Jacques, Mme CHARPENTIER Virginie, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, M. HY Jean-Louis, M. SALLÉ Gilles, Mme CABART Georgette.

Absents excusés : M BOUILLY-ARNOULT Ludovic (suppléant M BRAYDA-BRUNO Jean-Marc), M LASNE Hervé (suppléante Mme RAIMBERT Dominique) Mme PERIER Marie-Stella (suppléante Mme CABART Georgette),

Secrétaire de séance : M. DEL PESO David.

---

Le Conseil syndical,

Vu l'accroissement de travail du poste service restauration et entretien, et l'accord de Madame Arlette CHAUFTON,

Décide de passer son temps de 31.5heures/semaine à 32.5 heures/semaine.

Après avoir pris connaissance de l'évolution des budgets et de l'augmentation des effectifs, des écritures comptables liées à la revente de l'ancien car et à l'amortissement du nouveau car IVECO, Décide, après approbation du compte administratif 2013 sous la présidence du doyen de séance Monsieur Patrick JOUANNON, d'affecter les résultats :

Pour la Régie de Transport :

- En investissement déficit de 1161,07 € - affectation au D001.
- En fonctionnement excédent de 5505.90€ - obligation de l'affecter au 1064 vu la plus-value de cession de 9350€ (aucune affectation au R002).

Décide d'amortir le nouveau car sur 10 ans en concordance avec la durée de l'emprunt.

Pour le SIRP :

- Après reprise des résultats, constate un déficit d'investissement de 19 328.81€ affecté au D001 et au 1068.
- Un excédent de fonctionnement de 58 335.20€ affecté pour 39006.39€ au R002 (58 335.20€-19 328.81€).

Approuve les comptes de gestion de la Régie de Transport et du SIRP en concordance avec les comptes administratifs.

Approuve les budgets 2014 qui s'équilibrent :

Pour la Régie de Transport :

- En investissement à 18 343.90€
- En fonctionnement à 100 898.42€.

Pour le SIRP :

- En investissement à 38 561.58€
- En fonctionnement à 317 102.13€.

Ce, après avoir pris en compte les 4 mois de modification des rythmes scolaires.

La participation des communes, au prorata des effectifs et des populations, s'élève à 222 795.74€, soit les participations suivantes :

- Dancy : 29 510.04€
- Le Gault St Denis : 111 462.62€
- Moriers : 25 756.13€
- Pré-St-Evrout : 31 970.58€
- Pré-St-Martin : 24 096.37€

Prend connaissance du rapport annuel d'activité 2013 du SIRP à communiquer aux conseils municipaux des communes membres.

Accepte d'éteindre une dette suite à une décision judiciaire pour 114€.

Est informé de l'arrivée du cirque, dans le cadre d'un projet d'école, à compter du 17 mars pour l'installation et du 24 mars pour l'activité.

Décide de solliciter la Communauté de communes du Bonnevalais pour l'accueil des enfants sans solution le mercredi après-midi, le SIRP ayant un potentiel de 35 enfants à accueillir dans ce contexte. L'accompagnement humain est à prendre en compte et probablement la construction d'un local.

Le Président,  
François WISSOCQ.